

## Conditions générales de vente (03/2006 v2)

1. **Validité** – Les conditions de livraison suivantes sont valables pour toutes les ventes, livraisons et contrats d'ouvrage à moins qu'elles ne soient explicitement refusées ou modifiées. Les dérogations à ces conditions sont soumises à notre accord par écrit.
2. **Livraison** – Pour les livraisons ne pouvant être effectuées à partir de notre stock, une confirmation de commande écrite précisant le délai de livraison prévu est délivrée. D'éventuels soldes de livraison seront dans ce cas expédiés dès leur réception.
3. **Prix** – Tous les prix (prix catalogues et autres listes de prix compris) sont calculés nets en francs suisses (CHF) au départ de notre siège. La TVA, les frais de transport, l'assurance et l'emballage sont à la charge du client. Les prix se réfèrent à la date de l'impression du catalogue. En raison des conditions actuelles du marché, nous nous réservons le droit d'adapter nos prix en tout temps, sans préavis et sans en indiquer les raisons.
4. **Droit de restitution** – Le client a le droit de renvoyer les articles livrés dans un délai de 8 jours après la date d'expédition. Ceci n'est possible que si la marchandise n'est pas endommagée, si elle est en état de fonctionnement et complète dans son emballage d'origine. La copie du bulletin de livraison ou de la facture doit également nous être renvoyée. En outre, le client doit indiquer les raisons du renvoi sur le bulletin de retour annexé. Sont exclus de la reprise les livres, les logiciels et outils, ainsi que les articles confectionnés d'après les spécifications du client. D'éventuels dégâts, des éléments manquants ou les emballages d'origine seront facturés au client majoré d'une taxe administrative. Dans le cas de retours abusifs nous nous réservons le droit de renvoyer la marchandise telle quelle aux frais du client.
5. **Conditions de paiement** – Echéance du paiement net sans escompte dans les 30 jours après la date de la facture. Pour les livraisons à de nouveaux clients ainsi qu'à des clients ne respectant pas nos conditions de paiements, nous nous réservons le droit d'effectuer la livraison contre remboursement. Les frais qui en résultent sont à la charge du destinataire. Il n'est pas autorisé de faire un règlement par voie de compensation, par réduction ou retenue de paiements, ceci pour cause de réclamations, revendications ou autres raisons que nous ne reconnaissons pas. Si le client manque à ses engagements et ne respecte pas les délais de paiement, il devra, sans rappel spécial, payer un intérêt de retard à partir du moment de l'échéance. Cet intérêt s'aligne sur le taux d'intérêt usuel des grandes banques suisses, mais se montera au minimum à 6% par an. L'obligation de paiement correspondant au contrat n'est pas annulée par le paiement des intérêts de retard.
6. **Expédition et assurance** – L'expédition s'effectue selon notre libre appréciation des risques et à la charge du destinataire, soit par poste soit par chemin de fer. Les éventuelles réclamations concernant des dégâts ou la perte de la marchandise transportée sont à annoncer par le client avant la prise en charge de la marchandise, directement à l'entreprise de transport compétente.
7. **Réserve de propriété** – Nous nous réservons la propriété de la marchandise jusqu'à ce que toutes les créances soient réglées par le client. Dans le cas de l'intégration d'un article livré dans un autre système, notre réserve de propriété est appliquée au produit suivant et ceci dans le rapport qui correspond à sa valeur. Le client a l'obligation de nous assurer sa collaboration en cas de mesures pour la protection de notre propriété. Si le client accuse un retard de paiement de la facture, nous avons le droit, après dénonciation du contrat de la part du client, de reprendre immédiatement possession de la marchandise.
8. **Réclamations** – Le client est tenu de vérifier immédiatement la livraison ou l'installation et de nous communiquer par écrit les défauts éventuels dans les 8 jours à partir de la date d'envoi ou de la prise en charge sur site. Lors de réclamations justifiées, le client doit nous donner la possibilité de remédier aux défauts dans un délai approprié. Le client n'a pas le droit d'exiger des compensations, dommages et intérêts ou se retirer du contrat en cas de livraison déficiente ou de défaut de logiciel.
9. **Garantie** – Nous accordons une garantie sur les pièces neuves pendant une période de 12 mois. Pour les échanges et réparations une garantie de 3 mois est accordée. Sont exclus de notre garantie les dommages dus à une usure naturelle, à un cas de force majeure, à une manipulation inappropriée due au non-respect des instructions de service, à l'utilisation de consommables tel que tickets, cartes de nettoyage etc. non livré par **SKIDATA (Suisse) Sàrl**, ainsi que les dommages ou dommages consécutifs dus à des modifications techniques ou des réparations des appareils et des systèmes. Les travaux sur site ne sont pas inclus dans la garantie.
10. **Clauses concernant les licences:**
  - 10.1. La société SKIDATA Sàrl, Gartenu est seule propriétaire de tous les droits concernant le fonctionnement avec les logiciels inclus à la livraison. La société SKIDATA Sàrl est autorisée, dans le cadre de contrats avec ses clients, à accorder des licences pour les produits de la société SKIDATA Sàrl.
  - 10.2. SKIDATA Sàrl délivre aux clients le droit non exclusif et non transmissible d'utilisation du logiciel nécessaire au bon fonctionnement du système fourni, ceci exclusivement à des fins commerciales internes et à l'endroit de l'installation convenu entre les parties.
  - 10.3. Le client reconnaît l'appartenance exclusive de tous les droits, en particulier les droits d'auteur et autres protections légales industrielles concernant les logiciels ainsi que les documents remis au client dans le cadre du contrat.
  - 10.4. Le client n'est pas autorisé sans approbation écrite de la société SKIDATA Sàrl à donner ou à rendre accessible à un tiers les logiciels ou une copie de ceux-ci ainsi que les documents remis au client dans le cadre du contrat. La transmissibilité du contrat à une autre société n'est pas permise.
  - 10.5. Le client est tenu à la stricte confidentialité en ce qui concerne le logiciel et indépendamment des capacités de protection de celui-ci. Le client s'engage également à ne pas reproduire, ni copier les logiciels ou leurs composants ainsi que les documents et matériel et à laisser les marques de droits d'auteur sur les produits livrés.
  - 10.6. Ces conditions s'appliquent également à toute mise à jour éventuelle du logiciel.
11. **For et droit applicable** – Notre activité commerciale est soumise exclusivement au droit suisse. Le lieu d'exécution est Adliswil/ZH, le for judiciaire compétent est Horgen/ZH.